

Le premier ministre a répondu:

Ma foi, nous demanderions aux ministres du Québec dans le cabinet de décider du dessin, et je suis sûr qu'ils feront connaître leurs vues bien clairement à ce moment-là.

Au cours de la même entrevue, le premier ministre a déclaré qu'il ne parlerait pas du drapeau ni du nouveau projet de drapeau dans son allocution à Amherst ce soir-là. J'ai bien peur que des déclarations de ce genre puissent être faites dans bien des régions du Canada. En fait, mon honorable ami, le chef de l'opposition (M. Diefenbaker), a signalé l'autre soir que la section de la Colombie-Britannique du parti libéral avait omis de parler du nouveau drapeau dans son programme, en raison des sentiments bien connus au sujet d'un nouveau dessin de drapeau dans cette province. C'est le comble du ridicule, à mon avis, de dire que nous débattons aujourd'hui la question du drapeau à cause d'une promesse faite aux électeurs en 1963. Rien ne saurait être plus loin de la vérité.

J'estime que le comité constitué d'urgence pour sauver le pavillon rouge et qui a adressé une lettre ouverte au premier ministre fait ressortir ce point très nettement en déclarant:

On dit que nos représentants ont été élus pour trancher la question du drapeau. Le programme libéral renfermait plus d'un article et bien des gens qui ont voté pour la résolution sur le drapeau présentée par votre parti, monsieur, n'imaginaient pas qu'un «drapeau distinctif» devait inclure tous nos emblèmes traditionnels. La plupart des Canadiens assurément ont rejeté une modification du drapeau lorsque la majorité a rejeté le parti qui l'avait proposée. La mention, dans le programme, d'un «drapeau distinctif» induisait en erreur. Un drapeau «distinctif» de quoi? L'adjectif n'a pas de rapport avec le débat. C'est le bon cri de guerre mais on se méprend sur la bataille—une bataille gagnée il y a des années alors que les Canadiens ont exigé, à juste titre, un drapeau distinct du «Royal Union Flag». Le drapeau distinctif qui en est résulté c'était, bien entendu, le pavillon rouge du Canada, ainsi dénommé dans le décret du conseil de 1945. Le pavillon, portant l'écu du Canada, ne peut être pris pour aucun autre drapeau dans l'univers. Nous sommes préoccupés par la campagne montée pour échanger ce drapeau distinctif riche de signification contre un autre confectionné de toutes pièces à partir d'un morceau de tissu que plusieurs millions d'entre nous estiment nettement dépourvu de distinction.

Un gouvernement sincèrement soucieux de notre unité nationale voudrait assurément honorer et perpétuer les emblèmes représentatifs des deux races fondatrices, la française et l'anglaise. Le gouvernement actuel, incapable semble-t-il de concilier les revendications légitimes de chacun, contourne la difficulté en supprimant le souvenir des deux.

Les trois quarts du drapeau des États-Unis rappellent aux Américains que leur pays se composait au début de treize colonies britanniques. Au contraire du Dahomey, du Gabon, du Mali et de la République malgache, le Canada n'est pas né hier. Nous ne voulons pas et nous n'avons pas besoin d'un drapeau

[M. Coates.]

tout neuf. Si vous en doutez, nous vous prions instamment d'en faire la preuve. Seul un plébiscite empêchera de s'aggraver l'amertume qu'éprouve une majorité dupée.

Les Canadiens savent qu'un Parlement dont l'équilibre est instable ne devrait pas décider de cette question. Ils savent qu'on ne demande pas aux députés de voter pour un drapeau mais contre des élections. Ils savent qu'un plébiscite éclaircira les choses et unira tous ceux qui respectent le système démocratique. Ils savent que cette question, au contraire de la plupart des problèmes, n'exige aucune connaissance spéciale et aucune étude approfondie. C'est une question sur laquelle chaque Canadien a une opinion et sur laquelle il devrait être appelé à voter.

Qu'en pensent les Canadiens? J'aimerais citer des extraits d'éditoriaux parus dans divers journaux canadiens et selon lesquels un plébiscite est la seule manière équitable de trancher actuellement la question. Toutefois, au préalable, je tiens à signaler une chose. On ne pourra jamais dire que le premier ministre n'a pas eu l'occasion de placer la question au-dessus des considérations de parti, et de l'empêcher de devenir un problème de politique pure. Il en a eu amplement l'occasion. De fait, il semblait vouloir le faire mais, pour des raisons que lui seul connaît, il a fait marche arrière. Il s'est à moitié engagé à tenir un plébiscite lorsqu'il a permis à chaque député de choisir librement entre le pavillon rouge du Canada ou le nouveau drapeau à feuilles d'érable qu'il trouve distinctif. Il n'avait qu'à demander à un de ses partisans de présenter le projet de résolution, après quoi il aurait pu dire aux Canadiens: «La question ne donnera pas lieu à un vote de défiance. Chaque député pourra décider librement en se fondant sur ses propres connaissances et sur les sentiments de ses commentants.» S'il avait agi de la sorte, personne ne réclamerait aujourd'hui la tenue d'un plébiscite national. Les électeurs estiment que leurs représentants sont assez sérieux pour faire le choix le plus judicieux.

Mais qu'est-il arrivé? On a fait claquer le fouet; on a dit à la population de ce pays que le drapeau présenté par le premier ministre a été choisi par lui seul—et qu'on ne s'y trompe pas. M. Val Sears, dans sa chronique du *Star* de Toronto, le 20 mai dernier, le signalait de façon claire et précise quand il a déclaré:

Pendant qu'on servait des boissons et que les journalistes grignotaient des sandwiches, M. Pearson présentait plusieurs modèles de drapeau placés sur un carton, il en choisit un portant trois feuilles d'érable et deux bandes bleues qu'il plaça sur la cheminée en déclarant qu'il avait fait son choix.

Il a déclaré qu'il était prêt à mettre en jeu la vie du gouvernement sur le drapeau à feuille d'érable.